

### Fiche 39 : Éthique/Bioéthique

La société évolue très vite. Des questions qui hier se posaient peu ou dont il était de bon ton de ne pas parler ont surgi sur la place publique. Cela tient à l'évolution de la recherche médicale et du progrès scientifique : le projet de loi sur la bioéthique montre aujourd'hui les divisions au sein du Parlement sur des sujets tels que la gestation pour autrui ou la possibilité de lever l'anonymat pour les dons de gamètes. Nous nous devons de ne pas garder des sujets tabous : la prostitution fait elle aussi partie des domaines éthiques qu'il faudra soumettre à débat.

Ces questions qui comportent une composante de nature éthique renvoient d'abord à la conscience de chacun. L'État n'a pas à se substituer à la responsabilité de chaque personne face à des choix difficiles et parfois douloureux. Pourtant, par ce qu'ils autorisent ou au contraire interdisent, les responsables politiques freinent, empêchent ou encouragent ces évolutions, et ne peuvent se dégager de toute responsabilité. Pour le Mouvement Démocrate, il n'y a **pas de question taboue et il est essentiel que la société organise un débat raisonné sur ces différentes questions.**

Parmi ces thèmes sociétaux figurent notamment les questions de bioéthique, parmi lesquelles la recherche visant à trouver des remèdes à certaines maladies à partir de cellules souches, la capacité à mettre fin à la vie humaine lorsque les souffrances sont devenues insoutenables et sans issue et peut-être à terme la modification du patrimoine génétique humain afin d'éviter certaines maladies. Entrent aussi dans le champ de la bioéthique les greffes de tissus humains, qui ne cessent de progresser, ou encore l'aide à la procréation, sous toutes ses formes... Un des enjeux de ce débat sera évidemment la question de la dignité humaine, qui est notre priorité.

Chacun de ces points doit être soumis à la réflexion de comités d'éthique composés de responsables éclairés des différentes familles philosophiques et spirituelles du pays, de scientifiques et de médecins, de responsables politiques et de la société civile avec en particulier des membres d'associations de malades et de leurs familles.

Nous pensons que plusieurs règles doivent impérativement être respectées : le débat sur chaque question éthique doit être ouvert au grand public. Des états généraux doivent, si cela est nécessaire, pouvoir être organisés. Enfin, aucune décision engageant l'avenir ne doit être prise sans qu'elle ait fait l'objet d'une recherche préalable de consensus entre les membres de ces comités. Une seule priorité doit nous animer et servir de règle absolue : celle de **l'intégrité et de la liberté de la personne humaine.**